



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2001/6
24 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DU BOIS
Cinquante-neuvième session
2-5 octobre 2001

**ACTIVITÉS DE LA FAO ET DES ORGANES SUBSIDIAIRES PRINCIPAUX
DE LA CEE QUI INTÉRESSENT LE COMITÉ DU BOIS**

(Point 7 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

La présente note a pour objet d'informer le Comité des activités de la FAO qui présentent un intérêt pour la région de la CEE dans le domaine de la foresterie (par. 1 à 61) et de celles des organes subsidiaires principaux de la CEE (par. 62 à 65). Le Comité est invité à prendre connaissance de ces activités, à formuler des observations à leur sujet et à en tenir compte lorsqu'il établira son programme de travail.

GÉNÉRALITÉS

a) Comité des forêts de la FAO

1. La quinzième session du Comité des forêts de la FAO, qui a eu lieu à Rome du 12 au 16 mars 2001, a réuni 101 pays dont 32 membres de la CEE. Les points de l'ordre du jour relatifs aux questions de politique portaient sur l'information forestière et la gestion des connaissances, les critères et indicateurs de gestion forestière durable pour tous les types de forêts et les incidences sur la certification et le commerce international, ainsi que le soutien de la FAO à la mise en œuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts.

2. Les membres du Comité des forêts ont fait valoir que la FAO devait continuer à soutenir le Forum des Nations Unies sur les forêts et le Partenariat sur les forêts qui lui est associé, et ont mis en évidence les possibilités qu'offraient les commissions régionales des forêts en tant qu'instances régionales pour attirer l'attention mondiale (c'est-à-dire au sein du Forum sur les forêts) sur les problèmes de foresterie qui se posaient au niveau régional.

3. Ils ont également souligné l'importance du rôle de la FAO, s'agissant:

- De soutenir et faciliter la mise au point de programmes forestiers nationaux;
- De fournir des données et informations, aux fins notamment de l'Évaluation des ressources forestières, mais aussi sur les incendies de forêt;
- D'utiliser les données et informations pour les études prospectives sur le secteur forestier;
- De renforcer les capacités;
- D'établir des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts, ainsi que des liens éventuels avec l'homologation;
- De conseiller ses membres et d'offrir une tribune neutre pour le débat sur les répercussions du Protocole de Kyoto pour le secteur forestier;
- De préparer l'Année internationale de la montagne pour 2002.

4. Les innovations introduites à la quinzième session comprenaient des échanges de vues sans caractère officiel sur les points inscrits à l'ordre du jour, ce qui permettait de développer et d'approfondir le débat des séances plénières, un grand nombre de réunions tenues en parallèle, y compris une réunion de la CEE/CEF sur l'examen stratégique du programme commun et une réunion des bureaux des commissions régionales des forêts tenue avant la session du Comité des forêts et dont les conclusions et recommandations ont été présentées à la séance plénière consacrée aux commissions régionales des forêts. Le rapport de la réunion des bureaux a été distribué.

b) Examen stratégique du programme commun de la CEE/CEF

5. La FAO a participé activement à l'examen stratégique du programme commun, dont il est rendu compte ailleurs.

c) Participation de la FAO aux mécanismes internationaux

6. La FAO a joué un rôle de premier plan dans la constitution du Partenariat sur les forêts, mis en place pour soutenir le Forum des Nations Unies sur les forêts, récemment constitué. Le secrétariat a apporté son appui à une réunion officielle de l'Équipe de travail interorganisations sur les forêts (ITFF), tenue à Rome en octobre 2000. Une réunion informelle a été organisée à Bonn (en novembre) à l'occasion de l'Initiative des huit pays, et une autre réunion a eu lieu en marge de la réunion préparatoire du Forum des Nations Unies sur les forêts, en février 2001. Le Partenariat sur les forêts, composé des huit membres fondateurs de l'ITFF, a été officiellement inauguré à Rome en mai 2001, et deux autres réunions ont eu lieu à New York au moment de la première session du Forum des Nations Unies sur les forêts qui s'était étoffé de deux nouveaux membres, le FEM et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les critères d'admission au Partenariat sur les forêts et son plan de travail à l'appui du programme de travail pluriannuel et du plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts seront débattus au cours des réunions prévues en août et novembre 2001.

7. La FAO, en qualité de chef de projet pour les chapitres 11 (Lutte contre le déboisement) et 13 (Montagnes), a établi les versions préliminaires des parties 1 (Exposé des faits) et 2 (Politiques) du rapport que le Secrétaire général présentera au Sommet mondial sur le développement durable.

d) Site Web

8. La FAO a poursuivi activement la mise au point de son site Web sur les forêts; le présent rapport fait à diverses reprises référence aux pages d'accueil de ses divisions et aux bases de données liées à ce site.

Unasylva

9. *Unasylva* paraît en anglais, espagnol et français:

#202 - *Forêts, sécurité alimentaire et moyens de subsistance durables*

#203 - *(Pas de thème)*

#204 - *Regard vers l'avenir*

#205 - *Le rotin*

#206 - *Conventions internationales.*

10. Le texte intégral de tous les volumes de la collection *Unasylva* (de 1947 à ce jour) est maintenant affiché dans les trois langues sur le site Web du Département des forêts de la FAO. La collection complète (1947-2000) est également reproduite sur CD-ROM.

11. Le site *Unasylva* a été totalement remanié et un moteur de recherche spécialement adapté pour l'ensemble de la collection lui a été adjoint.

e) **ONG**

12. Le Département des forêts de la FAO a continué d'appliquer la politique d'amélioration des relations avec les ONG et le secteur privé prônée par l'Organisation. Un mémorandum d'accord a été signé avec l'International Network of Forests & Communities (Colombie britannique, Canada) en vue de la réalisation d'une étude destinée à mettre en lumière les moyens d'améliorer les relations de travail entre le Département des forêts de la FAO et les ONG, et un rapport a été établi. Des réunions ont eu lieu afin d'améliorer la collaboration avec le WRI et le WWF. Des membres de la direction du World Resources Institute (WRI), de Global Forest Watch, du World Wide Fund for Nature (WWF) et de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) se sont rendus dans les locaux du Département des forêts pour débattre des possibilités de collaboration. Les échanges de vues avec le secteur privé se sont intensifiés dans le cadre du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois.

GESTION ET PROTECTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

13. L'Évaluation des ressources forestières 2000 s'est achevée en avril 2001. Cette Évaluation, qui a englobé la TBFRA (dont il est question ailleurs), a consisté à rassembler et analyser toutes les informations disponibles sur la superficie, la composition, la protection et l'utilisation des forêts dans chaque pays. Elle a accordé une importance particulière à l'appréciation du rythme d'évolution des ressources forestières et à la mise en évidence des facteurs qui interviennent dans cette évolution. Comme l'avait demandé la réunion de planification de l'Évaluation tenue à Kotka en 1996, de nouvelles études y ont été incorporées, par exemple un rapport sur les arbres hors forêts, établi en collaboration avec le CIRAD-Forêt (France) et une *analyse de l'état et des tendances de l'aménagement des forêts*. Cette analyse fait notamment le point de la *documentation sur l'aménagement des forêts fournie par les pays de la CEE à partir de 1980 et de 1990 ainsi que de 2000*.

14. Les résultats ont été stockés dans un vaste système d'information sur les forêts et rendus publics dans un certain nombre de documents de travail et sur le Web (<http://www.fao.org/forestry>). Cette information est mise à jour en permanence. Les données recueillies font l'objet d'une large publication en 2001, y compris dans le SOFO 2001, et les auteurs se sont efforcés de les accompagner d'une documentation transparente à l'intention du grand public. La version finale de la FRA 2000 est affichée sur le site Web du Département des forêts; elle représente quelque 500 pages pour 200 pays.

15. Les pays ont continué à recevoir un large soutien pour poursuivre l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts, dans le cadre en particulier des neuf mécanismes internationaux actuels et du dialogue international sur les forêts. Une *consultation d'experts sur les critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts*, organisée en collaboration avec le PNUE, l'OIBT, le CIFOR et l'IUFRO (Rome, novembre 2000), a recommandé que la FAO organise une conférence internationale, de plus grande envergure, sur les critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts, à laquelle participeraient un plus grand nombre de parties prenantes.

16. Dans le cadre du projet GCP/INT/628/UK – *Timber Production from Hardwood Plantations in the Tropics and Sub-Tropics* – financé par le Royaume-Uni, il a été établi une version préliminaire de rapport final qui comprend deux études spéciales, l'une sur les petites

plantations forestières satellites et l'autre sur les marchés et la commercialisation des bois durs tropicaux à forte valeur ajoutée.

17. La plupart des membres des comités techniques de la CEE font partie de la Commission internationale du peuplier (CIP) qui a tenu sa vingt et unième session, la quarantième session de son Comité exécutif ainsi que les réunions de ses groupes de travail (maladies; insectes ravageurs; exploitation et utilisation; systèmes de production; reproduction et sélection; Sous-Comité de la nomenclature et de l'enregistrement) du 24 au 28 septembre 2000 à Portland, Oregon (États-Unis d'Amérique). Le thème de la session était *Comment répondre aux besoins de la société et de l'environnement*. Un *Annuaire des experts du peuplier et du saule* et un *Catalogue des cultivars de peupliers* ont été reproduits sur CD-ROM. Le site CIP-FAO a été mis en forme définitive et actualisé.

18. La FAO a apporté son appui pour la réalisation d'une étude spéciale sur les forêts et le feu dans le cadre de la FRA 2000, et les travaux ont démarré en vue de l'établissement de directives sur la gestion des incendies dans les zones tempérées et boréales. Une étude a porté sur la contribution de la FAO à la gestion et à la prévention des incendies de forêt en 2000; il a été recommandé d'organiser une réunion d'experts, et dans le prolongement de cette Réunion internationale d'experts de la FAO/OIBT sur la gestion des incendies de forêt qui a eu lieu au siège de la FAO en mars 2001, un consultant de la gestion des incendies et un juriste stagiaire ont travaillé de concert avec la FAO pour engager des actions de suivi sur la base des recommandations de la réunion et pour formuler des recommandations pour l'avenir.

19. Aussitôt après la réunion de mars, il a été créé un réseau international de gestion des incendies de forêt, dont les membres ont apporté une contribution aux travaux des consultants avec qui ils ont communiqué sur un mode interactif par courrier électronique.

20. Il a été établi un inventaire des accords (15 ont été répertoriés à ce jour) de lutte contre les incendies, d'où il a été tiré un tableau sous forme de matrice afin de faire apparaître les dispositions communes des accords; ce tableau pourrait servir à l'avenir pour l'établissement de directives dont les pays pourraient s'inspirer pour rédiger des accords analogues.

21. Des dispositions ont été prises pour réviser la Terminologie de la lutte contre les incendies de forêt (étude FAO-Forêt 70, 1984).

22. Le TCP/SLO/0065 sur la protection des peuplements d'épicéas dans la région de Kysuce en Slovaquie est devenu opérationnel en avril 2001 avec le lancement de la première mission. Ce projet, qui associe diverses mesures de lutte intégrée contre les ravageurs et des méthodes d'exploitation sans danger pour l'environnement, sera poursuivi jusqu'en décembre 2002.

23. Le TCP/MOL/8922 relatif au programme d'urgence contre les insectes phyllophages qui détruisent les forêts en Moldavie s'est achevé en avril 2001 avec la fourniture d'un dernier stock de biopesticides à pulvériser au printemps pour éliminer une nouvelle attaque d'insectes après la forte sécheresse de 2000.

24. La FAO apporte aux institutions nationales de ses membres un appui technique et scientifique pour la conservation, l'aménagement, l'utilisation durable et le développement des ressources génétiques forestières. Conformément aux recommandations du Groupe d'experts sur

les ressources génétiques forestières et d'autres organismes statutaires et directeurs de la FAO, et en coordination avec les partenaires de la FAO, priorité est donnée à l'échange d'informations, de connaissances spécialisées et de technologies grâce à des mises en réseau et à des jumelages. Les principaux programmes appliqués dans la région européenne sont brièvement exposés ci-après.

- La *conservation des ressources génétiques* contribue largement à l'élaboration de méthodes de conservation des ressources génétiques forestières et à l'évaluation des résultats pratiques obtenus avec les peuplements de conservation *in situ* et *ex situ*. Le Centre des semences forestières de Danida, au Danemark, fournit une assistance technique et financière. La FAO coordonne actuellement la publication d'un guide pratique sur la conservation des ressources génétiques forestières *in situ*.
- Les *activités d'information* ont favorisé le développement du Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN), qui a pour but de faciliter la prise de décisions politiques et techniques pour la conservation génétique aux niveaux national, régional et international. Une interface simple à utiliser permet de rechercher des informations par le biais de l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/forestry/FOR/FORM/FOGENRES/homepage/fogene-e.stm>.
- La FAO publie chaque année (en anglais, espagnol et français) les *Ressources génétiques forestières*. Ce bulletin et d'autres informations intéressantes ont récemment été affichés sur l'Internet où la page d'accueil de la FAO sur les ressources génétiques forestières est régulièrement mise à jour.

25. La FAO a été étroitement associée aux préparatifs et au suivi des conférences ministérielles pour la protection des forêts en Europe, et en particulier de la résolution S2 relative à la *Conservation des ressources génétiques forestières* qui a conduit à la mise en place du Programme européen des ressources génétiques forestières (EUFORGEN,) coordonné par l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI). La FAO continue de participer activement aux travaux du comité de gestion et du comité directeur d'EUFORGEN qui lui servent de référence pour promouvoir la coopération régionale dans d'autres parties du monde. Elle considère que les mécanismes et instruments coordonnés à l'échelon régional jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de plusieurs activités prioritaires inscrites dans les plans d'action régionaux relatifs aux ressources génétiques forestières.

26. Un atelier de l'International Neem Network coordonné par la FAO en coopération avec le Centre Danida de semences forestières (Danemark) a été organisé à Jodhpur (Inde). La FAO, le Centre Danida de semences forestières et l'IPGRI poursuivent leur collaboration en vue de la préparation d'une série de directives pour la conservation des ressources génétiques forestières. Le Centre Danida de semences forestières et la FAO ont terminé l'établissement d'un guide sur la conservation *ex situ* des pins tropicaux, sur la base d'un projet FAO/PNUE.

27. Le secrétariat de la CDB a établi, avec diverses contributions de la FAO, un bilan de l'état et des tendances de la diversité biologique des forêts, qui doit être présenté au Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des forêts et approfondi et débattu à la septième session du SBSTTA et à la sixième session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

28. L'IPGRI et le Centre Danida de semences forestières ont établi ensemble des orientations pratiques pour la conservation des ressources génétiques forestières, qu'elles ont publiées vers le début de 2001.

29. La FAO a continué de collaborer avec l'IPGRI pour soutenir le Programme européen des ressources génétiques forestières et a organisé avec l'Institut un cours de formation à l'intention des pays d'Europe centrale et orientale, qui a eu lieu à Vienne (Autriche) en mars 2001.

30. Dans le cadre du Programme de partenariat de la FAO, un Canadien a effectué une mission de sept mois qui a porté principalement sur la gestion intégrée des ressources génétiques, y compris leur conservation, ainsi que sur l'utilisation et l'application de technologies nouvelles.

CONSERVATION, Y COMPRIS LA MISE EN VALEUR DURABLE DES MONTAGNES

31. Les activités se sont accélérées en prévision de l'**Année internationale de la montagne en 2002** (AIM). Les principaux événements ont été les suivants:

- La vingt-deuxième session du Groupe de travail de la CEF sur l'aménagement des bassins versants de montagne, tenue à Toulouse (France);
- La publication d'une brochure sur l'AIM destinée à une large diffusion, d'un bulletin mensuel informel de l'Unité de coordination de l'AIM ainsi que de contributions au Bulletin du Forum de la montagne et à la *Mountain Research and Development*;
- La septième réunion interorganisations sur la montagne, tenue à Genève, à laquelle ont participé une quarantaine d'organisations et qui a essentiellement porté sur les préparatifs de l'AIM;
- Le soutien apporté au Groupe de discussion sur l'AIM composé des représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York des pays de montagne concernés, y compris pour les préparatifs en prévision du lancement officiel de l'AIM au siège de l'ONU à New York le 11 décembre 2001.

32. Parmi les autres activités figuraient notamment la collecte d'informations nationales au moyen d'un questionnaire sur l'AIM envoyé à tous les pays, la poursuite de la création du site de l'AIM sur l'Internet, l'élaboration d'un avant-projet de stratégie de promotion de l'AIM, la constitution d'une base de données sur les chargés de liaison pour l'AIM, la préparation d'une base de données sur les manifestations organisées à l'occasion de l'AIM, la poursuite des échanges interactifs avec les comités nationaux de l'AIM dans un certain nombre de pays, l'établissement d'un dossier pour la célébration de l'AIM au niveau national, la mise au point définitive et la présentation aux représentants de certains pays d'un fonds d'affectation spéciale alimenté par de multiples donateurs pendant la réunion du Conseil de la FAO, la mise en place et le renforcement de partenariats en rapport avec l'AIM à la faveur de multiples déplacements et d'une participation à des réunions tenues à l'extérieur, notamment à New York et à Washington, ou aux réunions de l'Alpine Forum à Bergame (Italie), de l'African Mountain Association, à Maseru (Lesotho), des donateurs et du groupe d'appui de l'ICIMOD à Katmandou (Népal), ainsi qu'à l'Atelier consacré à la recherche pour la mise en valeur des zones

montagneuses, à Abisko (Suède). Une mission s'est rendue en Arménie et au Kirghizistan afin de prêter son concours pour la mise en valeur de la forêt de montagne et la préparation de l'AIM.

33. L'évaluation de *Silva Mediterranea* a été menée à son terme et les résultats en ont été présentés aux commissions des forêts pour le Proche-Orient et l'Europe et à une réunion informelle d'experts tenue pendant la trentième session de la Commission européenne des forêts, ainsi qu'à la quinzième session du Comité des forêts. La dix-huitième session de *Silva Mediterranea* aura lieu en octobre 2001 à Ismaïlia (Égypte). Un appui a été apporté aux réseaux de recherche *Silva Mediterranea*.

34. Un certain nombre d'activités ont favorisé la mise en œuvre au niveau régional de la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification dans la Méditerranée septentrionale et le Proche-Orient.

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET DE VULGARISATION SUR LA FORESTERIE

35. L'assistance apportée aux pays membres pour adapter leurs systèmes et stratégies de recherche, d'éducation et de vulgarisation dans le domaine de la foresterie en fonction des nouveaux impératifs et de la nouvelle situation de ce secteur est demeurée la priorité.

36. Un projet PCT sur le renforcement des capacités à l'appui des propriétaires privés de forêts et de la participation du public a été mené à terme avec succès en Slovénie. Compte tenu de ce résultat positif, un projet régional a été élaboré dans ses grandes lignes afin d'entreprendre des activités analogues dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale. Un atelier aura lieu en Slovénie du 17 au 20 septembre 2001 pour donner sa forme définitive à cette proposition de projet régional.

POLITIQUE ET PLANIFICATION FORESTIÈRES

a) Soutien aux programmes forestiers nationaux

37. Une étude sur les liens intersectoriels dans le domaine de la foresterie a été entreprise en collaboration avec la chaire d'économie et de politique forestières de l'École polytechnique fédérale suisse, et un autre sur la privatisation et ses conséquences pour la foresterie, en collaboration avec la chaire de politique économique et financière de l'Université de Rome. Une étude destinée à donner un aperçu des crédits nationaux alloués pour les forêts en exposant les démarches actuelles et les perspectives pour l'avenir a été préparée à titre de contribution à l'Atelier d'Oslo sur les moyens de financement de l'aménagement durable des forêts (janvier 2001).

38. Dans le cadre du projet «Information et analyse pour un aménagement durable des forêts» (GCP/RLA/133/CE), réalisé avec le concours de l'Union européenne, une étude a été entreprise sur «Les institutions sylvicoles: capacités et possibilités d'amélioration»; elle portera sur 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

39. Un certain nombre de projets de brève durée sont actuellement réalisés dans le cadre du programme de coopération technique dans les pays d'Europe orientale et d'autres pays, notamment:

- «Aide pour la préparation du plan de développement des forêts et des campagnes dans la région de Buják» en Hongrie. Ce projet a pour objet de préparer un plan régional d'ensemble pour le développement des forêts et des campagnes dans la région susmentionnée et de rassembler de la documentation sur les enseignements tirés d'opérations analogues ainsi que sur les dispositions qui avaient alors été prises et qui pourraient être transposées ailleurs. Une mission d'appui technique a été réalisée dans le pays en mars 2000.
- «Assistance pour le renforcement du développement des institutions et l'amélioration de la mise en valeur des forêts domaniales» en Albanie.
- «Développement du secteur forestier privé en Lituanie». Ce projet a été mené à son terme et le rapport de fin de projet établi.
- «Renforcement des capacités institutionnelles de l'Office des forêts de Lettonie». Là aussi, le projet a été mené à son terme et le rapport de fin de projet établi.
- «Assistance en vue de l'établissement d'un programme forestier national pour la Turquie» (TCP/TUR/0066). L'objectif sur le long terme est de créer des capacités et mécanismes institutionnels en vue de l'élaboration, de l'application, du suivi et de l'évaluation de politiques et stratégies de développement du secteur forestier avec la participation des participants dans la prise des décisions.
- «Renforcement des capacités des organismes sylvicoles au Kosovo» (OSRO/KOS/101/NOR). Ce projet a pour but de favoriser la définition d'objectifs stratégiques à long terme au Kosovo, l'accroissement des moyens institutionnels pour l'aménagement des ressources forestières, ainsi que l'élaboration de la politique et du cadre juridique à appliquer au niveau sectoriel, et aussi celle d'un programme de développement de la foresterie au Kosovo, en accordant une importance particulière à l'élaboration d'une politique de la foresterie et d'une loi sur l'exploitation forestière.

40. Un programme de partenariat FAO-Pays-Bas a été entrepris dans le but d'étoffer les moyens dont dispose la FAO pour faciliter l'application et suivre et évaluer l'efficacité des programmes forestiers nationaux, pour renforcer ces programmes dans certains pays (dont auront convenu la FAO et les Pays-Bas), y compris certains volets intersectoriels de ces programmes, pour favoriser la décentralisation, la délégation des pouvoirs aux autorités locales et la concertation dans les pays sélectionnés, enfin pour aider certains pays à améliorer leurs moyens de collecte et d'analyse d'informations fiables et recueillies en temps utile sur les ressources forestières ainsi que sur l'utilisation et la conservation des forêts.

41. Afin de donner suite aux résolutions du Conseil européen et du Conseil économique et social de l'ONU (le Conseil économique et social est l'organe cadre de la Commission du développement durable de l'ONU), un groupe de représentants d'institutions a travaillé de concert avec la FAO pour élaborer une proposition de partenariat novateur – le *mécanisme* pour les programmes forestiers nationaux – qui devait aider les pays en développement à élaborer des programmes forestiers nationaux. Cette proposition est le fruit d'un effort concerté intense auquel ont participé un large groupe de partenaires de l'Union européenne et de ses États membres ainsi que d'institutions partenaires de pays en développement et des ONG.

42. Ce *mécanisme* contribuera directement à l'élaboration, la mise à jour et l'application de programmes forestiers nationaux dans les pays en développement qui pourraient avoir besoin d'une assistance et la demanderait. Il s'agira surtout d'améliorer les moyens dont disposent les pays pour mener à bien des programmes forestiers nationaux, de renforcer la collecte et la gestion de l'information en rapport avec ces programmes et d'exploiter les connaissances locales. L'accent serait mis en particulier sur la réduction de la pauvreté et les questions liées à la gestion des affaires publiques en déléguant des pouvoirs à la société civile et en intensifiant la participation d'un large éventail de parties prenantes. Le coût estimatif sur cinq ans est de 32 millions de dollars É.-U.

43. Les pays ont désigné des centres nationaux de coordination pour le projet de collecte de données en Asie réalisé par la FAO et la Communauté européenne, et un réseau a été mis en place pour assurer la communication au jour le jour entre le personnel de projet et les centres nationaux de coordination. Un premier séminaire a eu lieu.

44. L'*Annuaire des produits forestiers de 1999* est paru dans les cinq langues officielles de la FAO. C'est le premier annuaire de la FAO produit sur place à être publié dans ces cinq langues, conformément à la demande des pays membres. Il est affiché sur le site Web du Département des forêts de la FAO. Les préparatifs de l'*Annuaire des produits forestiers de 2000* ont bien avancé grâce au questionnaire interorganisations commun qu'ont établi ensemble la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux, l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et la Commission économique pour l'Europe de l'ONU.

45. Un appui a été apporté aux réunions des responsables de la coordination des études sur les perspectives du secteur des forêts européennes (EFSOS).

PRODUITS FORESTIERS

a) Exploitation, génie forestier et environnement

46. La base de données sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement de l'utilisation des forêts en Asie et en Amérique tropicale, créée grâce à un fonds d'affectation spéciale de l'Autriche, est maintenant achevée. Une analyse de 266 publications relatives à l'exploitation forestière a permis d'apprécier les aspects économiques de «l'exploitation à impact limité». La Division des produits forestiers a conclu une alliance avec l'«Association pour le développement de l'information environnementale» (ADIE) et un réseau avec le WWF, l'UICN, l'USAID, le TFF, l'OIBT, le Centre de recherche forestière internationale et le CIRAD-Forêt afin de collaborer à l'amélioration de l'exploitation forestière en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Un premier pas dans cette direction a été l'achèvement d'une monographie réalisée en République centrafricaine en vue de l'élaboration d'un projet de code régional de l'exploitation forestière en Afrique, sous les auspices du projet CE/FAO. Pour améliorer la communication entre les organismes collaborants, la FOPH a commencé à établir une liste informatisée des techniques d'exploitation en français.

b) Commerce et commercialisation des produits forestiers

47. Le site Web du Programme de commercialisation des produits forestiers est maintenant terminé et le *Compendium de bases de données sur la commercialisation des produits forestiers* a été publié; il est également affiché sur le site Web de la FAO.

48. L'Office allemand de la coopération technique et l'OIBT ont organisé à Rome, en février 2001, un séminaire sur les moyens d'encourager la confiance parmi les organismes d'homologation des forêts et leurs adeptes, dont le rapport est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/DOCREP/003/X6720E/X6720E00.HTM>. La FAO a continué de contribuer au dialogue international sur l'homologation des forêts. Des représentants du Département des forêts ont participé à deux séminaires internationaux sur la reconnaissance mutuelle des organismes d'homologation des forêts qui ont eu lieu à Bruxelles ainsi qu'à un certain nombre d'autres manifestations internationales. Ce département a organisé avec l'OIBT et l'Office allemand de la coopération technique un atelier sur les moyens d'instaurer la confiance entre les représentants et adeptes de différents systèmes d'homologation. Il a également participé activement au Groupe de travail de la FAO sur le suivi des négociations commerciales multilatérales.

49. En avril 2001, le Gouvernement japonais s'est engagé à approvisionner un fonds d'affectation spéciale pour le commerce et l'aménagement durable des forêts.

50. Un atelier international sur le développement durable de la commercialisation des produits forestiers autres que le bois dans les pays en transition a eu lieu à Chisinau (Moldova) en octobre 2000.

c) Utilisation des produits forestiers

51. Les chiffres du papier recyclé pour 1997-1998 et 1998-1999 ainsi que ceux des capacités de production de pâtes et papiers pour 1999-2004 ont été publiés.

52. Deux propositions de projet, l'une relative aux futures coupes d'arbres et l'aménagement durable des forêts et l'autre aux éléments d'appréciation pour l'aménagement des forêts secondaires et des plantations forestières dans les pays tropicaux, ont été mises au point en collaboration avec l'Université de la Colombie britannique, l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués et le Centre de recherche forestière international.

53. Une réunion commune FAO/CEPI a été organisée à Rome afin de faire le point des contributions respectives du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois (CCPPB) et de l'International Forum of Forest Industry Associations (IFFPA), et de renforcer la collaboration avec le secteur privé. La quarante-deuxième session du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois de la FAO, qui s'est tenue le 27 avril 2001 au siège de la FAO à Rome, a rassemblé 15 membres et 44 autres participants représentant 24 pays et 5 organisations internationales.

54. La FAO a renforcé sa collaboration avec l'ATIBT et le secteur privé de l'industrie du bois, et des membres de son personnel ont participé au Forum de l'ATIBT qui a eu lieu en Turquie les 11 et 12 mai. Pour marquer son cinquantième anniversaire, l'ATIBT organisera un forum au siège de la FAO en octobre 2001.

d) Dendroénergie

55. Les travaux se sont poursuivis en vue d'unifier la terminologie de la dendroénergie. La version anglaise sur papier de cette terminologie a été traduite en espagnol. Les activités dans ce domaine se sont poursuivies dans le cadre du Programme de partenariat FAO-CE. Un mémorandum d'accord a été signé avec la Division bioénergie de l'AIE afin d'entamer un travail sur la définition d'une terminologie harmonisée et sur les aspects socioéconomiques des systèmes dendroénergétiques.

56. La FAO a revu les statistiques du bois de chauffe pour l'Amérique latine, le Proche Orient, l'Asie et les pays de l'OCDE. De nouvelles données ont été incorporées dans la base de données mondiale sur le bois de chauffe et des tableaux portant sur plus de 150 pays ont été établis pour les années 1995 et 1997.

57. Les aspects socioéconomiques de la bioénergie ont fait l'objet d'articles techniques; l'un était axé sur l'emploi tandis que l'autre analysait les aspects économiques et financiers des systèmes dendroénergétiques et établissait des comparaisons avec d'autres sources d'énergie classiques. Le site Web du Forest Energy Forum (FEF) a été amélioré avec l'adjonction de nouveaux documents, de liens supplémentaires et de nouvelles sources d'information. Les numéros 6 et 7 du bulletin du FEF ont été distribués. Un document de travail sur les aspects institutionnels et juridiques qui modulent les activités dendroénergétiques dans les pays européens a été publié.

e) Changements climatiques

58. Le Département des forêts de la FAO préside le Groupe de travail interdépartemental sur le climat, et c'est pourquoi des membres de son personnel ont participé en qualité d'observateurs au nom de la FAO à la sixième session de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (13-24 novembre). Un mémorandum d'accord a été signé avec le CIRAD-Forêt en vue d'entreprendre un travail sur *La foresterie en Afrique: possibilités offertes par les instruments liés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. En collaboration avec le CIRAD-Forêt, la FAO prépare actuellement une brochure qui exposera ces possibilités à l'intention des professionnels de la forêt des pays membres africains. Elle a également relancé les échanges de vues sur les définitions concernant le secteur forestier, par exemple celles relatives aux forêts, au boisement, au reboisement et au déboisement, afin de répondre aux besoins des travaux découlant des conventions sur la diversité biologique, la lutte contre la désertification et les changements climatiques adoptées après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

59. Pour répondre à l'accroissement de la demande de travaux sur l'influence du climat dans le secteur forestier, le Département des forêts de la FAO a créé un nouveau poste d'administrateur qui sera chargé des questions liées à la foresterie et aux changements climatiques.

60. Dans le cadre du programme de partenariat FAO-Pays-Bas, la FAO a mis en route en Amérique centrale, un projet régional relatif à l'élaboration des stratégies et au renforcement des capacités pour étudier les possibilités qu'offrent et les problèmes que posent les changements climatiques dans le secteur forestier. Dans le cadre de ce projet, la FAO coopère avec la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), l'UICN et le CIFOR.

61. La FAO a également contribué au Rapport spécial du GIEC sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie et a participé à la quatrième réunion des principaux auteurs de ce rapport organisée par le secrétariat du GIEC à Genève, en janvier 2001.

NOTE: Le rapport annuel du Département des forêts de la FAO pour 2000 peut être obtenu auprès de ce département, Viale delle Terme di Caracalla, Rome 00100, Italie ou sur Forestry-Information@fao.org.

ACTIVITÉS DES AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES PRINCIPAUX DE LA CEE QUI INTÉRESSENT LE COMITÉ DU BOIS

62. Faisant suite à la décision prise par la Commission économique pour l'Europe de demander à ses organes subsidiaires principaux de renforcer les liens intersectoriels, le thème spécial retenu pour la session du Comité sera «la coopération intersectorielle au sein de la CEE: commerce, bois, environnement et énergie» (voir document TIM/2001/5). Au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire – Thème spécial – les représentants des organes subsidiaires principaux de la CEE ci-après, à savoir le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, le Comité des politiques de l'environnement et le Comité de l'énergie durable, seront invités à présenter les activités inscrites dans leur programme de travail qui présentent un intérêt pour le Comité.

63. Les activités du Comité des établissements humains sont exposées ci-après. Le Comité est invité à en prendre connaissance, à formuler des observations à leur sujet et à en tenir compte lorsqu'il établira son programme de travail.

ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

a) Élaboration de statistiques des établissements humains

64. Le Comité, en concertation avec la Conférence des statisticiens européens, élabore des statistiques internationales des établissements humains ou les améliore; ces statistiques sont publiées tous les deux ans dans le *Bulletin de statistique du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*. Elles sont également disponibles sur le site Web <http://www.unece.org/env/hs/bulletin>. Un groupe d'experts coordonne les activités liées aux statistiques du logement dans la région de la CEE et dans l'Union européenne.

b) Monographies nationales sur le secteur du logement

65. Le secteur du logement contribue de façon déterminante à la réussite du développement économique et social dans la région de la CEE et des réformes entreprises dans les pays en transition. Dans le même temps, le passage à une économie de marché a eu un profond retentissement sur l'application et la gestion de la politique du logement. Ce projet offre aux gouvernements un moyen d'analyser leurs politiques et stratégies en matière de logement ainsi que les cadres institutionnels et financiers mis en place pour le secteur du logement, et de comparer les progrès accomplis sur le plan international. Des monographies ont été publiées pour la Bulgarie, la Pologne, la Slovaquie et la Lituanie. Le projet de monographies nationales est présenté sur le site Web <http://www.unece.org/env/hs/cph>.
